



FAITS MARQUANTS DE LA CDP-4 DE LA CCD VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 DECEMBRE 2000

Vendredi, la Plénière s'est réunie pour la première des deux sessions de dialogue avec les ONG pour débattre des synergies entre les conventions et le rôle des parties prenantes. Le Comité sur la Science et la Technologie (CST) s'est réuni lors de sessions le matin et l'après-midi afin d'adopter les décisions préliminaires et conclure son travail. Vendredi et Samedi, le groupe de travail *ad hoc* chargé de l'évaluation de la mise en oeuvre de la CCD (GTAH) s'est réuni pour passer en revue les rapports de mise en oeuvre de la CCD.

PLENIERE

Les délégués engagèrent un dialogue ouvert avec les ONG au sujet des synergies entre Convention Cadre des Nations Unies sur la Convention sur le Changement Climatique (CCCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la CCD et sur la façon dont les parties prenantes peuvent assister les gouvernements et les communautés à mettre en oeuvre la CCD. Un panel de représentants de trois ONG et trois OIG, les Secrétariats de deux Conventions et le délégué d'un pays exposèrent de brèves présentations.

Le Secrétaire exécutif Diallo remercia le Canada et la Suisse, les seuls pays à avoir soutenu la participation des ONG à la CdP-4. En dépit de la présence réduite des ONG à la CdP-4, comparé aux 4000 présentes à la CdP-6 du CCCC, il exprima son sentiment que leur rôle pourraient encore être efficace.

Le RESEAU INTERNATIONAL d'ONG sur la DESERTIFICATION (RIOD) résuma le but du dialogue comme étant: le besoin de volonté politique; les réalisations issues des accords entre les conventions et les autres partenaires; l'harmonisation des trois conventions au niveau national afin d'en intensifier la mise en oeuvre; et la valeur ajoutée au niveau national. Le Secrétariat de la CCD mit en lumière ses initiatives de coopération avec d'autres partenaires. Le Secrétariat du CCCC souligna parvenir à des synergies au niveau national et ce, par l'organisation de forums entre les multiples parties prenantes et par l'accroissement des interactions entre les Conventions.

La FONDATION de la RECHERCHE sur le DESERT (NAMIBIE) pointa l'importance qu'il y avait à harmoniser les synergies entre le niveau national et local.

Rogatién Biaou, Bénin, donna des exemples d'activités croisées relatives aux Conventions de Rio, qui couvrirent notamment la gestion des ressources en eau, la reforestation, la revégétalisation et la culture des arbres, et la promotion des ressources d'énergie renouvelable. Il dit que les synergies devraient être complémentaires et additionnelles aux dispositions des conventions.

Le FORUM d'ONG sur l'ENVIRONNEMENT et le DEVELOPPEMENT d'ALLEMAGNE, souligna le besoin de cohérence des politiques nationales. Le MECHANISME MONDIAL présenta ses activités relatives à la promotion d'environnements favorables à l'intensification de l'engagement de la société civile au sein des Programmes d'Action Nationaux (PAN), et aux échanges entre les utilisateurs de ressources, notant que celles-ci connaîtraient autre dimension accrue à l'avenir.

Le PROGRAMME des NATIONS UNIES pour l'ENVIRONNEMENT identifia des domaines potentiels de collaboration avec les ONG, y compris le genre, la gestion des ressources naturelles et les technologies relatives aux énergies alternatives, mais nota le besoin de renforcement des capacités des ONG afin de développer les projets pouvant être financés.

Le FONDS pour l'ENVIRONNEMENT MONDIAL mit en lumière les mécanismes développés afin de soutenir les synergies, au travers du programme de la dégradation des sols incluant la mobilisation des ressources, du programme intégré de gestion des sols et des eaux en Afrique et une initiative de renforcement des capacités.

Les problèmes soulevés lors des discussions subséquentes incluent: le rôle important joué par les ONG dans la mise en oeuvre de la CCD; le besoin de soutenir l'implication des ONG au travail de la CdP; et la requête d'une résolution de la CdP appelant au renforcement des synergies entre les différentes conventions. Le dialogue avec les ONG continuera le mercredi 20 décembre.

COMITE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le CST se réunit dans des sessions du matin et de l'après-midi afin de discuter de neuf décisions préliminaires à soumettre à l'examen de la CdP. Le Comité adopta des décisions préliminaires sur: la liste d'experts, l'incitation des Parties à augmenter leurs soumissions afin d'accroître l'équilibre entre les genres, la représentation de toutes les disciplines concernées, et l'inclusion de l'expertise des organisations de base et des ONG; le savoir traditionnel (ST), notant l'Initiative Italienne visant à établir un centre international de recherche sur le ST; le système d'alerte précoce (SAP), organisant un nouveau panel *ad hoc* chargé d'examiner les performances du SAP, les méthodes d'analyse de la vulnérabilité, l'échange d'information entre les institutions, et les mesures de prévention; et la surveillance et la revue des réseaux existants, des institutions, des agences et organismes, acceptant la proposition du PNUE (ICCD/COP(4)/CST/3/Add.1) afin de mettre en oeuvre la phase 2 de la surveillance.

Le CST adopta également des décisions préliminaires sur: le programme de travail du CST-5, décidant que le Comité devrait travailler dans le sens de la communication et l'information afin de créer les meilleures pratiques pour combattre la désertification et alléger les effets de la sécheresse;



l'évaluation et la mise en œuvre des aspects scientifiques et techniques des rapports nationaux, incitant les Parties à développer un ensemble minimal d'indicateurs pour la sélection future d'un ensemble de base d'indicateurs, à mobiliser l'aide au pays Parties touchés, et à mieux intégrer les activités scientifiques et technique de la communauté dans la mise en œuvre de la CCD. Les délégués adoptèrent des décisions préliminaires additionnelles qui encouragent: le Secrétariat à suivre les activités de l'Evaluation de la Dégradation des Terres Arides (LADA) et l'Evaluation de l'Ecosystème du Millenium ; le CILSS (Comité Inter-états Permanent pour le Contrôle de la Sécheresse au Sahel) , le GRULAC (Groupe d'Amérique Latine et Caraïbes) et l'OSS (Observatoire du Sahara-Sahel) afin de poursuivre leur initiative de références et d'indicateurs; et les Parties pour transmettre des recommandations sur la manière d'améliorer l'efficacité du CST dans la préparation d'un rapport de synthèse pour la CdP-5.

GROUPE AD HOC SUR LA MISE EN ŒUVRE

Vendredi, le GTAH adopta son programme de travail et élit 3 Vice-présidents, Mohammed Reza Jabbari (Iran), Octavio Perez Pardo (Argentine) et Ogtay Jafarov (Azerbaïdjan) qui fera office de Rapporteur. Les délégués examinèrent ensuite les rapports sur la mise en œuvre de la CCD au Cap Vert et au Sénégal. Samedi, ils examinèrent les rapports faits par le Mali, le Burkina Faso et le Bénin.

Les cinq rapports mirent en lumière les mesures prises dans la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux (PAN), les obstacles rencontrés et les suggestions sur les moyens de les dépasser. Les intervenants soulignèrent les efforts à faire dans la coordination des politiques, les institutions et les ressources, et dans l'implication de toutes les parties-prenantes. Le CAP VERT décrit son approche décentralisée dans la mise en œuvre du PAN. Le SENEGAL déclara qu'outre le NAP, ils avaient développer un programme d'action prioritaire et des stratégies afin de tester son efficacité. Le MALI souligna les discussion de tables rondes qu'il tint avec ses partenaires dans la coopération après que le NAP ait été développé, et mit en exergue l'utilité de fournir aux donateurs une information pertinente et de faciliter la coordination. Le BURKINA FASO déclara que beaucoup de ses activités de lutte contre la désertification avaient commencé avant l'adoption de la CCD, même si les résultats obtenus n'avaient pas atteint en temps voulu les objectifs fixés. Il mit en avant la stratégie de mise en œuvre du PAN et insista sur le besoin d'une attention et d'un dialogue continu avec les parties-prenantes. Le BENIN insista sur les aspects transfrontaliers de la désertification impliquant des questions telles que les troupeaux de bétail migrants, et souligna le besoin de faire avancer les initiatives régionales et sub-régionales. Il nota également l'efficacité de l'assistance technique sub-régionales.

Concernant les problèmes rencontrés, les intervenants soulignèrent le fait que les fonds étaient encore insuffisants et que la coordination entre fonds et institutions était inadéquate. Ils indiquèrent qu'il était difficile de suivre les politiques changeantes des donateurs et de s'y adapter et exprimèrent leur préoccupation concernant le manque de compréhension des besoins des pays côtiers ou des pays où la dégradation des sols n'est pas encore très étendue. Ils appelèrent à une assistance accrue pour la mise en œuvre du PAN, à plus de liens entre la Convention de Rio et les activités d'allègement de la pauvreté, et à la formation des leaders nationaux dans le cadre de ces programmes. Un intervenant souligna la lenteur de la mise en œuvre et l'impact limité des campagnes d'information dans un contexte décentralisé. Des questions furent soulevées durant la discussion concernant notamment la manière de concilier le nombre de propositions de projets reçus dans le cadre de l'approche décentralisée avec les ressources disponibles limitées et la manière dont on pourrait atteindre la coordination des fonds. Les délégués notèrent que les rapports: démontrent des résultats positifs concernant les projets intégrés tels qu'opposés à ceux plus restreints; soulignent l'utilité de s'appuyer sur les institutions existantes et insistèrent sur le besoin d'une gestion transfrontalière des ressources et de délais clairement prédéfinis dans la planification, tels que les programmes annuels/quinquen-

naux détaillés avec des objectifs réalistes. Ils insistèrent sur le besoin de relier les PAN aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté afin de s'assurer que les donateurs peuvent accroître leur aide; identifier les synergies avec les actions menées dans le cadre d'autres processus, tel que le processus de Téhéran du Forum des Nations Unies sur les forêts ; se concentrer sur les actions préventives et examiner les efforts à long terme pour préserver les ressources terrestres à travers des politiques appropriées relatives à la propriété des terres agricoles.

GROUPE DE TRAVAIL ET CONSULTATIONS INFORMELS

Les deux groupes de travail à durée non déterminée mis en place mercredi 13 décembre, en vue de soutenir les unités régionales de coordination (URC), le programme et le budget furent fusionnées et devraient commencer à travailler lundi 18 décembre. Mohammed Reza Jabbari (Iran) présidera ce groupe.

Le groupe de travail à durée non déterminée sur la déclaration préliminaire relative à l'évaluation de la mise en oeuvre (Initiative Recife), présidée par Marion Parry (Canada), s'est réuni vendredi et a examiné le texte, mettant en lumière les problèmes qui devraient être abordés au sein du groupe.

Samedi, le groupe a entamé les négociations sur ces questions.

Des consultations informelles modérées par Michael Ellis (RU), sur l'annexe additionnelle de la mise en oeuvre de la Convention pour l'Europe Centrale et Orientale, furent conduites vendredi et samedi. Il est probable qu'une réunion informelle se tienne lundi 18 décembre, afin de présenter une compilation des problèmes soulevés par les délégations.

DANS LES COULOIRS I

Suite à la conclusion du travail du CST vendredi, les participants passèrent en revue leur travail lors de leur quatrième session. Les réactions furent mitigées. Certains exprimèrent préoccupation et impatience quant à la lenteur des progrès et au manque d'initiatives de recherche réellement prises par le CST. Cependant, d'autres estimèrent que le Comité avait fait de considérables progrès, comparé à la Plénière et à la GC, et attribuèrent ceci à la direction du qualifié et bien-informé Président Olawarenju Smith. Etant donné son mandat scientifique dans un cadre politique, le CST est le siège d'attentes de la part tant des scientifiques que des décideurs. Certains observateurs notèrent qu'alors que décision a désormais été prise de réformer son travail lors de la prochaine session, il reste encore à voir s'il peut répondre à l'étendue des attentes. Certains suggèrent même que les questions scientifiques devraient être traitées par un organe similaire au Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique, mais se demandèrent s'il y avait assez de ressources disponibles.

DANS LES COULOIRS II

Le GTAH débuta ses travaux deux jours plus tard que prévu. A la fin des deux premières sessions de vendredi et samedi, certains observateurs exprimèrent leur pessimisme quant à ce qui pourrait résulter du processus. Ils notèrent que l'approche adoptée ne différait pas beaucoup de la présentation générale des rapports lors de la CdP-3 et n'amenait pas les discussions à se concentrer sur la manière dont la mise en œuvre actuelle de la CCD pouvait être améliorée. Certains attribuèrent cela aux termes vagues de référence du groupe, qui ne fournissaient pas beaucoup d'indications sur la manière de tirer des leçons des évaluations. D'autres, cependant estimèrent qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions sur le groupe, notant que des initiatives sur la façon de structurer le travail du groupe apparaîtront au cours de son travail.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE : La Plénière se réunit à 10 heures pour un segment spécial au sein du Hall de la Plénière. Parmi les orateurs attendus, les Premiers Ministres du Lesotho et de Guinée-Bissau, le Directeur Exécutif du PNUE et le Président de l'IFAD, hôte du Mécanisme Mondial.

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC : Ce groupe se réunit à 10 heures dans la Salle du Comité afin de poursuivre tout au long de la journée l'examen des rapports nationaux relatifs à la mise en oeuvre de la CCD. Il est prévu que le Lesotho, le Swaziland et la Tunisie y présentent leurs rapports.